



Fiche d'information

Date

18 mai 2010

Groupe de travail conjoint en vue de la conclusion éventuelle d'un accord de libre-échange entre le Vietnam et les états de l'AELE

Le groupe de travail conjoint AELE - Vietnam en vue de la conclusion éventuelle d'un accord de libre-échange entre le Vietnam et l'AELE sera créé à Genève le 19 mai. Il passera en revue tous les thèmes couverts par des accords globaux de libre-échange, à savoir le commerce des marchandises et des services, les investissements, les marchés publics, le droit de la propriété intellectuelle, la concurrence et d'autres domaines dans lesquels les Etats de l'AELE et le Vietnam coopèrent déjà ou pourraient être amenés à le faire.

Entré à l'Organisation mondiale du commerce (OMC) le 11 janvier 2007 en tant que 150^e membre, le Vietnam constitue un marché en constante progression, qui connaît un développement dynamique. En juin 2007, à savoir peu après l'adhésion du Vietnam à l'OMC, les ministres de l'AELE ont souligné combien il était important de renforcer les liens commerciaux avec les partenaires asiatiques, y compris le Vietnam. Ils ont confirmé leur intérêt en la matière en décembre 2008.

Des discussions bilatérales entre le gouvernement vietnamien et le gouvernement suisse en 2009 ainsi qu'une réunion exploratoire entre l'AELE et le Vietnam en décembre 2009 ont permis aux deux parties de se faire une meilleure idée de leurs économies respectives et des possibilités d'échanges commerciaux et de coopération économique. Les autorités vietnamiennes et les pays de l'AELE ont constaté à cette occasion qu'un accord global de libre-échange serait de nature à renforcer de manière significative les liens économiques qui lient les deux parties et à améliorer les conditions générales d'une coopération économique afin que cette dernière satisfasse encore mieux aux besoins des économies respectives.

Ce groupe de travail, qui sera créé à Genève le 19 mai prochain, examinera tous les thèmes couverts par des accords globaux de libre-échange, à savoir le commerce des biens et des services, les investissements, les marchés publics, le droit de la propriété intellectuelle, la concurrence et d'autres domaines dans lesquels les Etats de l'AELE et le Vietnam coopèrent déjà ou pourraient être amenés à le faire. Il sera composé d'agents gouvernementaux des Etats de l'AELE et du Vietnam. Il commencera

ses travaux immédiatement et présentera dès que possible ses conclusions et ses recommandations afin de permettre aux gouvernements du Vietnam et des Etats de l'AELE de prendre une décision quant à l'ouverture prochaine de négociations de libre-échange.

La création de ce groupe de travail conjoint intervient à un moment où tant le Vietnam que la Suisse renforcent activement leurs relations commerciales aux plans multilatéral, régional et bilatéral. A l'échelle internationale, la Suisse et le Vietnam mettent tout en œuvre pour contribuer à l'aboutissement du Cycle de Doha sous l'égide de l'OMC.

Les importations suisses en provenance du Vietnam ont atteint 2142 millions de francs en 2009 ; les exportations suisses vers ce pays se sont montées à 559 millions de francs. Parmi les principaux produits importés en Suisse figurent les métaux précieux et les bijoux, les produits agricoles, les chaussures, les vêtements et les produits textiles ainsi que les instruments médicaux et les instruments d'optique. La Suisse, quant à elle, a essentiellement exporté des machines, des produits pharmaceutiques et chimiques, des appareils électroniques, optiques et médicaux, des vêtements et des produits textiles. Le commerce des services a aussi joué un rôle majeur dans les relations économiques entre la Suisse et le Vietnam ; par ailleurs, la Suisse représente une importante source d'investissements étrangers au Vietnam. Enfin, le Vietnam est un partenaire prioritaire de la Suisse en matière de coopération économique au développement, telle qu'elle est pratiquée par le Secrétariat d'Etat à l'économie (SECO).

Pour toute question complémentaire, veuillez vous adresser à :

Mme Marie-Gabrielle Ineichen-Fleisch
Ambassadrice, Déléguée du Conseil fédéral aux accords commerciaux
Secrétariat d'Etat à l'économie SECO
Tél. +41 31 322 23 33

M. Martin Zbinden,
Ministre, chef de la division Accords de libre-échange / AELE
Secrétariat d'Etat à l'économie SECO
Tél. +41 31 322 88 16